

ZAC GARES DES MINES FILLETES
(18^{ème} arrondissement)

DOSSIER DE REALISATION
Projet de Programme des équipements publics

Annexe 4 au projet de délibération 2024 DU 53-1

Le programme des équipements publics à réaliser dans la ZAC Gares des Mines Fillettes est défini par les tableaux suivants :

EQUIPMENT D'INFRASTRUCTURE	MAITRE D'OUVRAGE	FINANCEMENT	GESTION
Les équipements cités ci-dessous comprennent tous les réseaux nécessaires à la desserte du quartier, leur maîtrise d'ouvrage étant assurée par l'aménageur et/ou les concessionnaires concernés.			
voirie Est Ouest yc réseaux, plantations, assainissement et desserte énergétique	Aménageur	Aménageur / Ville de Paris	Ville de Paris
Création de voiries y compris assainissement, réseaux et plantations	Aménageur	Aménageur / Ville de Paris	Ville de Paris
Desserte énergétique	Aménageur	Aménageur / Ville de Paris	Ville de Paris
Désenclavement cité Charles Hermite : réaménagement de voiries existantes et création de voies nouvelles	Aménageur	Aménageur	Ville de Paris
Parvis Arena	Aménageur	Ville de Paris	Ville de Paris
Aménagement d'espaces verts : forêt linéaire au nord du boulevard périphérique	Aménageur	Aménageur	Ville de Paris
Aménagement d'espaces verts : forêt linéaire au sud boulevard périphérique	Aménageur	Aménageur	Ville de Paris
Requalification du square Charles Hermite	Ville de Paris	Ville de Paris	Ville de Paris
Réaménagement boulevard Ney et déséquipement	Aménageur	Ville de Paris	Ville de Paris

Équipements sportifs d'infrastructures / terrains de football	Aménageur	Aménageur	Ville de Paris
Aréna	Ville de Paris	Solidéo / Ville de Paris	Ville de Paris
Équipements sportifs	Aménageur	Aménageur / Ville de Paris	Ville de Paris
Équipements petite enfance	Ville de Paris	Aménageur / Ville de Paris	Ville de Paris
Équipements culturel	Ville de Paris	Ville de Paris	Ville de Paris
Équipement de santé	Ville de Paris	Ville de Paris	Ville de Paris

Les équipements de superstructures pourront être insérés dans des ensembles immobiliers complexes. Pour la conception et la réalisation de ces équipements, le montage sera adapté en fonction de la nature des programmes des immeubles concernés et de l'opérateur attributaire du lot.